



RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VOEUX

PROCEDURE NATIONALE DE PREINSCRIPTION EN VUE DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2018

EN Double licence - Droit / Gestion - parcours double diplômant en Droit et en
Gestion

I. INTRODUCTION

I.1. Données principales de la procédure

La formation comportait 30 places.

860 candidats ont reçu une proposition d'admission pour 863 vœux confirmés, le dernier candidat admis ayant été classé au 203ème rang.

I.2. Rappel des attendus de la formation

Les attendus de la formation sont conformes à ceux définis par l'arrêté du 9 mars 2018 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

I.3. Modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 9 avril 2018 au 11 mai 2018. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée et des candidats résidant dans l'académie, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse I Capitole.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

II. TABLEAU SYNOPTIQUE

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>Résultats académiques</i> <i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i> <i>Savoir-être</i>	- le cas échéant, les notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat ; - les notes de première et terminale obtenues en français, et, le cas échéant, en philosophie, en histoire-géographie, en sciences économiques et sociales, et en « Droit et grands enjeux du monde contemporain » ; - pour les étudiants titulaires du baccalauréat, les notes obtenues à celui-ci en français, et, le cas échéant, en philosophie, en histoire-géographie, en sciences économiques et sociales, et en « Droit et grands enjeux du monde contemporain » ;	Notes de Français, de Philosophie, d'Histoire et Géographie, de SES, de Droit et grands enjeux du monde contemporain. Du fait de la double compétence en Droit et en Gestion, le poids des matières indiquées est équivalent.	Pour les lycées les notes obtenues en première et terminale dans les matières précitées ainsi que les notes d'écrit et d'oral de l'épreuve anticipée de français.	Très important
			Pour les titulaires du baccalauréat les notes obtenues à l'examen dans les matières précitées.	Très important
			Pour les titulaires de diplômes étrangers les notes et appréciations obtenues dans les matières précitées.	Très important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	La fiche Avenir		Appréciations du professeur principal. Appréciations du chef d'établissement.	Complémentaire

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>Savoir-être</i>	Aucun critère défini pour ce champ			
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Le projet de formation motivé		Connaissance de la formation demandée et cohérence du projet au regard des attendus de la formation.	Important
<i>Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</i>	Aucun critère défini pour ce champ			


Corinne MASCALA
 Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

